

Je voudrais aborder maintenant la défense nationale, sujet qui a été traité par rapport au budget tant ici, à la Chambre, que par les media d'information. De 1956 à 1962, j'ai eu le grand honneur de porter l'uniforme de l'Aviation royale canadienne. J'étais fier d'avoir été jugé digne de servir le Canada comme membre de ses forces armées. Encore aujourd'hui, je m'enorgueillis de cette distinction.

J'exhorte le gouvernement à faire en sorte, et sérieusement, que les hommes et femmes qui endossent l'uniforme des Forces armées du Canada puissent continuer de partager ma fierté. Je demande que l'on accorde à ces gens, prêts à sacrifier leur vie pour notre pays, la considération à laquelle ils ont assurément droit. Que leur équipement soit le meilleur que nous puissions leur fournir et que leur solde soit à la mesure de la tâche que nous leur imposons. La Bible nous rappelle que tout travail mérite salaire; on peut en dire autant du travail du soldat.

Les Forces armées du Canada sont reconnues de par le monde comme des forces puissantes au combat et efficaces dans le maintien de la paix. Ces deux rôles, apparemment si contradictoires et pourtant reliés l'un à l'autre comme les deux bras d'un même corps, ont valu aux Forces armées canadiennes le respect et l'admiration, non seulement des forces militaires d'autres pays mais également des populations civiles étrangères. Peu d'armées étrangères se sont acquises une réputation égale à celle des forces du Canada, tant sur les champs de bataille que dans les zones-tampon, réputation qui semble à mes yeux un honneur à sauvegarder. J'exhorte le gouvernement à fournir aux membres présents et futurs de nos forces armées l'occasion de faire honneur à cette réputation.

J'aimerais parler d'autre chose; il s'agit d'un problème qui touche non seulement les habitants de Comox-Alberni, mais toutes les Canadiennes. Je pense à la misère des femmes qui doivent s'occuper seules d'une famille parce qu'elles sont divorcées, séparées ou veuves. Bien des femmes qui se trouvent dans cette situation n'ont qu'un seul recours: faire prendre leur famille en charge par l'assistance publique. Les garderies d'enfants rognent une trop grosse partie de leurs revenus; en réalité, elles se trouveraient dans une meilleure situation financière en comptant sur l'assistance publique qu'en pratiquant leur métier.

C'est une situation tragique à mon avis: des femmes qui veulent faire un travail qu'elles trouvent peut-être valable et enrichissant, doivent l'abandonner pour pouvoir faire vivre décemment leurs enfants. Je demande au gouvernement de voir s'il n'y aurait pas moyen d'accorder une exemption fiscale complète à celles qui ont des revenus modestes. Cela réduirait les recettes du gouvernement, je le reconnais, mais cette perte d'impôts serait plus que compensée par le fait que ces femmes et ces enfants ne seraient plus à la charge de l'assistance sociale. Une telle mesure entraînerait une diminution du nombre de chômeurs et elle présenterait un avantage social: le retour à la vie active de personnes qualifiées.

J'aimerais faire consigner au compte rendu qu'en ma qualité de représentant d'une circonscription de l'Ouest, je suis d'accord avec le ministre des Finances (M. Turner) pour ce qui est des redevances. Je crois sincèrement que l'industrie minière quittera la Colombie-Britannique à cause des redevances. Les travaux d'exploration régissent déjà et les capitaux spéculatifs destinés à l'industrie minière ont quitté la province pour des lieux plus cléments.

L'attitude du gouvernement de la Colombie-Britannique n'est rien moins que désastreuse; elle attire la catastrophe.

Le budget—M. R. McCleave

Les députés qui viennent de provinces dont, je le pense, les gouvernements sont sensés, ont du mal à réaliser la démençe qui a cours dans la plus belle province.

• 2130

M. Boulanger: Écoutez parler un authentique Canadien.

M. Anderson: Je dois m'excuser pour mon mauvais français. Toutefois, dans ma circonscription de Comox-Alberni, mes commettants m'ont dit que je ferais bien de commencer par apprendre l'anglais avant d'apprendre le français.

La Colombie-Britannique fait partie du Canada, bien qu'il soit parfois difficile de l'affirmer.

Des voix: Expliquez-vous!

M. Anderson: Personnellement, je me déclare en faveur du fédéralisme qui, j'en suis convaincu, est en fin de compte le système le plus avantageux pour le Canada de l'Ouest et la Colombie en particulier.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je croyais que cette province s'appelait la Colombie-Britannique.

M. Anderson: Permettez-moi pour terminer, monsieur l'Orateur, de féliciter encore une fois le ministre des Finances pour la façon dont il aborde les problèmes économiques du Canada dans le contexte de l'inflation mondiale. Je crois que l'orientation de la politique du gouvernement pour lutter contre l'inflation et nous éviter le marasme économique épargnera au Canada de nouveaux troubles économiques, en permettant à notre pays d'atteindre des sommets dont nous-mêmes, députés, n'avons pas la moindre idée dans nos rêves les plus fous, et cela concerne naturellement aussi la province de l'Alberta.

Des voix: Bravo!

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, je n'ai que dix minutes pour faire mon discours et cela tombe bien car je voudrais soulever la question de la réforme des procédures parlementaires et suggérer, notamment, que la Chambre se limite dorénavant à des discours de dix minutes. J'espère seulement, monsieur, avoir suffisamment de temps pour en venir à cette partie de mes propos car j'ai d'autres choses à dire.

Tout d'abord, j'aimerais dire, par déférence pour le ministre des Finances (M. Turner) qui est ici ce soir et qui a écouté tous les participants au débat sur le budget, que j'en parlerai un peu, mais pas beaucoup. A mon avis, le ministre a essayé de combattre l'inflation en allégeant le fardeau de certains de ceux qui en souffrent. A l'exception peut-être des mesures telles que la suppression partielle de la taxe de vente sur les matériaux de construction, je ne pense que ce budget contenait de nombreuses mesures qui s'attaquaient aux racines du mal ni de mesures correctives énegiques.

Je trouve en outre que c'est joliment horrifiant quand il y a deux exposés budgétaires la même année et qu'il y a tout à coup un écart de sept ou huit entre les chiffres que le ministre prévoit maintenant et ceux qu'il prévoyait il y a quelques mois à peine. Si ce n'est pas là un signe de l'effritement dû à l'inflation, c'est qu'il n'y en a pas.